

CHALLENGES DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME
ILE-DE-FRANCE



Avec le partenariat du Conseil Régional de l'Ile de France et du Conseil Général de l'Essonne, le concours de l'US Métro-Transports et des Comités Départementaux Franciliens.



Dimanche 18 Septembre 2011

à MONTLHERY Circuit des Biscornes (91)

Entrée Route de Limours D97 entre Ollainville et Fontenay les Briis - Coordonnées GPS 48.606979 2.194197

COMITE D'ORGANISATION :

Président : M. Patrice ROY, Président du Comité d'Ile de France et Secrétaire général de la Fédération Française de Cyclisme.

Vices-présidents : MM. Claude CRAMETE, Président de la Commission de la Route et Christian DAGUE, Président de la Commission des Jeunes.

Président du C.D.C. 91 : M. Henry ROEHR – Président du C.D.C. 75 : Raymond MARGNOUX –

Président de la section cycliste de l'US Métro Transports: M. Rémy TURGIS.

Animateurs : Jean-Paul SENECHAL, Hervé LEMOINE, Corentin DUPREY qui officient gracieusement.

Classements et Informatique : M. Dominique BERNEAU

COMITE D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Christophe CORREA, Chef de Corps de la Base de Défense

Capitaine Bernard BELLATON, Chef du Centre I.E.C. de Montlhéry

M. Pascal FOURNIER, Conseiller Général du Canton d'Arpajon



PARTICIPATION

Les Challenges route du Comité de l'Ile de France sont réservés aux clubs vainqueurs dans chaque catégorie en 2010, ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement annuel arrêté au 14 juillet.

Les responsables d'associations qui ne seraient pas d'accord avec la totalisation des points annoncée, sont invités à faire leur réclamation d'urgence (par écrit) au Comité de l'Ile de France.

Les classements étant effectués par équipes, les équipes devront aligner au départ au minimum :

3 coureurs, pour les épreuves ouvertes aux : 1^{ère} et 2^e catégorie, 3^e catégories, Juniors et D Open et Cadets.

2 coureurs, pour l'épreuve ouverte aux minimes.

Le départ sera refusé à toute équipe ne respectant pas cette règle.

Les coureurs mutés après le 15 juillet et les nouveaux licenciés après le 15 juillet ne seront pas admis à participer. (Décision du Comité Directeur du 29 Septembre 2005).

Les épreuves des challenges du CIF ne sont pas ouvertes aux titulaires d'une licence accueil, Pass'cyclisme ou cartes à la journée.

En cas de forfait pour cas de force majeure, l'association concernée devra effectuer une demande de dérogation auprès du Président régional. A défaut, les coureurs de cette association ne pourront participer à une autre épreuve ce jour là.

Les associations qui seraient qualifiées pour des épreuves officielles du calendrier Fédéral et qui n'y participeraient pas, ne seraient pas autorisées à participer aux Challenges du CIF, elles seraient éventuellement déclassées rétroactivement.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements seront réceptionnés au Comité de l'Ile de France à l'aide du bulletin d'engagement spécifique qui aura été envoyé aux associations qualifiées, et ce, jusqu'au Mardi 6 Septembre 2011, dernier délai (date de clôture impérative).

Droits de participation par équipe :

Ecoles de Cyclisme, 19 €

Minimes, 44 €

Cadets, 50 €

1^{ère}, 2^e, 3^e cat. et Juniors : 66 €

3^{ème} catégories, Juniors et PC Open, 62 €

Règlements par chèques à l'ordre du CIF.

Le jour des épreuves, les absents pour des motifs divers pourront être remplacés par un autre licencié du même club, répondant aux critères de participation de l'épreuve concernée. Le remplaçant prendra le dossard du coureur absent. Les titulaires remplacés seront autorisés à participer à une autre épreuve. Aucune pénalité pour "absence au départ" ne sera prononcée à l'encontre des intéressés.

Dans toutes les épreuves 2 licenciés étrangers hors EEE pourront être inclus dans l'équipe. Cette règle ne s'applique pas aux licenciés de 18 ans et moins.

REGLEMENT

LES CHALLENGES ROUTE 2011 DU COMITE DE L'ILE DE FRANCE se disputent par équipe.

Le port du maillot, aux couleurs du club est obligatoire, exception faite pour les Champions Régionaux et Nationaux sur route de leurs catégories, qui pourront porter leur maillot distinctif.

Les Commissaires se réservent le droit, suivant le déroulement de la course, de faire descendre le ou les coureurs doublés, lesquels devront aussitôt retirer leur dossard.

Les coureurs ou groupes de coureurs doublés ne devront, en aucun cas, s'immiscer au groupe qui les aura doublés. Ils pourront être appelés par les arbitres à respecter une distance entre les 2 groupes. En cas de non respect de cette disposition, leur équipe pourra être mise hors course.

Les voitures munies du macaron « Commissaire du CIF », les véhicules de l'organisation, et les véhicules de dépannage neutres auront seuls, le droit de circuler sur le circuit. Toutes les autres voitures devront se

ranger sur les parkings selon les instructions du service de sécurité.

DETAILS TECHNIQUES

La distribution des dossards se fera à proximité du parking coureurs.

Seul un dirigeant licencié de l'association qualifiée devra se présenter MUNI DE SA LICENCE et de l'ENSEMBLE DES LICENCES des coureurs formant son équipe.

Un parcours d'échauffement sera mis à disposition pour les différentes catégories.

Le circuit réservé aux compétitions ne devra être emprunté que par les participants de la course concernée. Les coureurs qui ne respecteraient cette règle seraient sanctionnés.

Changement de roue autorisé uniquement à pied sur tout le circuit, sans tour rendu. En raison de la distance du circuit, il n'y aura pas de voiture suiveuse, à l'exception des véhicules neutres.

Ravitaillement autorisé suivant la réglementation fédérale.

A partir du 50^{ème} km, et jusqu'à 20 km de l'arrivée.

Les vainqueurs individuels des 2^{ème}, 3^{ème} catégories et Pass'cyclisme Open verront leurs succès comptabilisés pour la montée en série supérieure.

Classements par équipe :

Les classements par équipe se feront par l'addition des places :

- des 3 coureurs les mieux classés de chaque association pour les 2^e, 3^e catégories, Juniors et Pass'cyclisme Open et Cadets

- des 2 coureurs les mieux classés de chaque association pour les Minimes.

**ANIMATION
BUVETTE
RESTAURATION SUR
PLACE**

ECOLEES DE VELO

Article 1 – Participants : Epreuve réservée à l'association victorieuse en 2010 ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement annuel.

Les clubs ne pourront présenter qu'une seule équipe.

Toutes les associations qualifiées devront obligatoirement participer. En cas d'abstention, aucun coureur ne pourra participer à une autre épreuve, la veille ou le jour de la course, sauf dérogation délivrée par le C.I.F. pour des cas exceptionnels.

Les engagements pour cette épreuve sont à adresser au Comité de L'Ile de France.

Article 2 – Composition des équipes : Les équipes pourront être constituées au maximum de 2 Poussins, 4 Pupilles et 4 Benjamins.

Pour participer au classement, chaque équipe devra être composée au minimum de 4 coureurs répartis dans 3 catégories différentes.

Par décision du Comité Directeur du 4 octobre 2007, les clubs dont l'effectif ne permet pas d'être présent dans une des catégories pourront cependant participer, mais avec un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

Article 3 – Remise des dossards : Idem autres catégories.

Article 4 – Epreuve : Epreuve sur route courue sur une distance maximum de :

5 km pour les Poussins, 10 km pour les Pupilles, 15 km pour les Benjamins.

Article 5 – Règlement technique : Les roues devront être conformes au règlement fédéral. Les embouts de guidon devront être bouchés.

Développement : Le développement sera limité à 5,60 m pour toutes les catégories. Le blocage d'un ou des dérailleurs sera accepté.

Le blocage devra être effectué avant l'unique contrôle de braquet.

Le contrôle des développements sera effectué dans un lieu proche de la ligne de départ, environ 15 minutes avant le départ de la catégorie concernée.

Tout concurrent absent au contrôle à l'heure prévue ne pourra prendre part à la course. Aucun retard du fait d'un coureur ou d'une équipe ne sera toléré.

Seuls, les concurrents terminant les épreuves seront classés.

Article 6 – Classements : Classement par équipe. L'établissement du classement du Challenge sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe, dans 3 catégories différentes.

Article 7 – Réclamations : En cas de contestation, seul le responsable de chaque équipe de club sera habilité à contacter le jury.

1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}
**CATEGORIES
et JUNIORS**

Equipe de 6 coureurs au maximum. Par décision du Comité Directeur du 8.10.1992, cette épreuve est ouverte à toutes les

Associations de l'Ile de France (Sans qualification préalable).

Les clubs non qualifiés désirant participer, doivent en informer la commission de la route ou le Secrétariat du CIF.

Composition des équipes :
Coureurs de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories, (**non rétrogradés sur avis médical**) et Juniors.

Distance : Distance + 50 tours de 2,500 km soit 126,00 km.

Dossards : 6 h 30 à 7 h 15

Départ : 7 h 30

Protocole : 11 h 30

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 6 bouquets, 1 Coupe et 6 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Jean-François MAILLET

Arbitres : Rodolphe CRAMETE – José GOUERE

Juge à l'arrivée : Christophe DAVENEAU

**Club Vainqueur en 2010 :
AS MARCOUSSIS**

MINIMES

Equipe de 4 coureurs maximum.

Les équipes pourront être composées de licenciées féminines minimales et cadettes. (avec braquet minime).

Distance : Distance + 14 tours de 2,500 km soit 36 km.

Dossards : 09 h 30 à 10h15

Contrôle des braquets : 10 h 30

Départ : 10 h 45

Protocole : 13h00

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 4 bouquets, 1 Coupe et 4 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Jean-François MAILLET

Arbitres : Gérard MASANET – Pierre RENAC

Juge à l'arrivée : Jonathan TRANCHANT

**Club Vainqueur en 2010 :
TEAM 94 VILLENEUVOISE**

**3^e CATEGORIES, JUNIORS,
PASS'CYCLISME OPEN**

Equipe de 5 coureurs maximum.

Composition des équipes :

Coureurs de 3^e catégories, Juniors et Pass'cyclisme Open (non rétrogradés sur avis médical).

Distance : Distance + 46 tours de 2,500 km soit 116 km.

Dossards : 11 h 00 à 11 h 45

Départ : 12 h 00

Protocole : 16 h 00

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 5 bouquets, 1 coupe et 5 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Président du jury : Jean-François MAILLET

Arbitres : Rodolphe CRAMETE – José GOUERE

Juge à l'arrivée : Christophe DAVENEAU

**Club Vainqueur en 2010 :
AS CORBEIL-ESSONNES**

CADETS

Equipe de 5 coureurs maximum.

Les équipes pourront être composées de licenciées féminines cadettes (avec braquet cadets).

Distance : Distance + 30 tours de 2,500 km soit 76 km.

Dossards : 13 h 45 à 14 h 30

Contrôle des braquets : 14 h 45

Départ : 15 h 00

Protocole : 17 h 30

Récompenses : 1 bouquet au 1^{er} de l'épreuve. 5 bouquets, 1 Coupe et 5 médailles à l'Association classée 1^{ère}.

Challenge Adrien PINTO

Président du jury : Jean-François MAILLET

Arbitres : Gérard MASANET – Pierre RENAC

Juge à l'arrivée : Jonathan TRANCHANT

**Club Vainqueur en 2010 :
US METRO TRANSPORTS**

ECOLEES DE VELO

Dossards : 12 h 00 à 12 h 45

Contrôle des braquets : avant le départ de chaque catégorie.

Protocole : 15 h 30

Récompenses :

1 Bouquet au premier de chaque catégorie.

10 bouquets, 10 médailles aux coureurs de l'Association classée 1^{ère}.

Le club vainqueur se verra remettre le Challenge.

BENJAMINS :

Départ : 13 h 00

Distance : 5 tours soit 13 km 500

PUPILLES :

Départ : 13 h 30

Distance : 3 tours soit 8 km 100

POUSSINS :

Départ : 13 h 50

Distance : 1 tour soit 2 km 700

Arbitres :

Contrôle des développements : William BASTIT, Alain DAVIOT.

Juge aux arrivées : Christian DAGUE.

Commissaires : Henry BILLET.

**Club Vainqueur en 2010 :
J.C.COUDRAYSIENNE**

**SUPER CHALLENGE
Lucien ROBIN**

Un objet d'art récompensera l'association qui aura totalisé le meilleur classement général par l'addition des places du classement par équipe dans 4 épreuves.

En cas d'égalité de points, prépondérance sera donnée au plus grand nombre de victoires par équipe, puis de 2^{ème} place, etc.

**Club Vainqueur du
Super Challenge 2010 :
US METRO TRANSPORTS**



www.fullwear.pt

Palmarès des Challenges

Ecoles de Vélo

1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Puteaux
1999	CSM Puteaux
2000	CSM Puteaux
2001	COM Argenteuil
2002	EC Montgeron Vigneux
2003	AS Chelles et Cheminots
2004	AS Chelles et Cheminots
2005	US Métro Transports
2006	AS Chelles et Cheminots
2007	La Pédale Fertoise
2008	La Pédale Fertoise
2009	US 97 Villeneuveoise
2010	J C Coudrayenne

Mixtes

1965	VC Ballancourt
1966	US Créteil
1967	US Créteil
1968	US Créteil
1969	AC Boulogne Billancourt
1970	USM Gagny
1971	USM Gagny
1972	ASC Chrysler France
1973	AS Enghien la Barre
1974	La Pédale Combs la Villaise
1975	GO Montgeron
1976	EPCM Aulnay sous Bois
1977	US Créteil
1978	La Pédale Fertoise
1979	Stade de l'Est Pavillonnais
1980	VC Pontcarré
1981	US Domontoise.
1982	ES Juvisy
1983	VC Pontcarré
1984	ES Juvisy
1985	AV Thiais
1986	EC Aulnay sous Bois
1987	US Nemours
1988	CA Orsay
1989	VC Pontcarré
1990	AC Melun Sénart
1991	Ermont Eaubonne Saint Prix C
1992	CC Courneuvien
1993	Ermont Eaubonne Saint Prix C
1994	ESC Meaux
1995	CSM Aubergenville Elisabethville
1996	AC Melun Sénart
1997	CSM Puteaux
1998	CC Courneuvien
1999	RO Conflanaise
2000	Paris AC 95
2001	CSM Epinay sur Seine
2002	COM Argenteuil
2003	Argenteuil Val de Seine C 95
2004	Saint Leu Taverny Bessancourt OC
2005	Lagny Pontcarré C
2006	AC Pommeuse Boissy
2007	VC Savigny sur Orge
2008	OC Val d'Oise
2009	CSM Clamart
2010	Team 94 Villeneuveoise

Cadets

1960	VC Ballancourt
1961	CV du 19 ^{ème}
1962	Voltaire Sportif
1963	AC Boulogne Billancourt
1964	Les Bleus de France
1965	US Créteil
1966	VC Athis Mons Paray
1967	US Créteil
1968	US Créteil
1969	US Houdanaise
1970	US Créteil
1971	US Créteil
1972	US Melunaise
1973	UC Longjumelloise
1974	AS Enghien la Barre
1975	CC Montessonais
1976	AC du 20 ^{ème}
1977	AC du 20 ^{ème}
1978	VC l'Hayssien
1979	AC du 20 ^{ème}
1980	Stade de l'Est Pavillonnais

1981	Saint Michel Sports
1982	AS Enghien la Barre
1983	AS Enghien la Barre
1984	ES Juvisy
1985	GO Montgeron
1986	La Pédale Combs la Villaise
1987	CS Dammarie les Lys
1988	CSM Persan
1989	US Créteil
1990	CA Orsay
1991	VC Arpajon Saint Chéron Breuille
1992	GO Evry Bondoufle
1993	CM Aubervilliers 93
1994	EC Aulnay sous Bois
1995	EC Aulnay sous Bois
1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Clamart
1999	EC Montgeron Vigneux
2000	EC Torcy Pontault
2001	EC Aulnay sous Bois
2002	US Créteil
2003	US Créteil
2004	VC Etampes
2005	VC Savigny sur Orge
2006	COS RenaultLardy
2007	CS Doudannais
2008	US Métro Transports
2009	US Métro Transports
2010	US Métro Transports

3^{ème} Catégorie et Juniors

1933	EC Essonne C
1934	CV 19 ^{ème}
1935	Courbevoie Sportif
1936	VC Montreuil
1937	Sannois Ermont ES
1938	CV Dionysien
1941	Jeunesses Populaires Sportives
1942	UV du 5 ^{ème}
1943	Jeunesses Populaires Sportives
1944	US Créteil
1945	Courbevoie Sports
1946	CSM du 7 ^{ème}
1947	Jeunesses Populaires Sportives
1948	Jeunesses Populaires Sportives
1949	CC Versaillais
1950	US Créteil
1951	ES Nord Est
1952	UV du 14 ^{ème}
1953	ES Nord Est
1954	US Créteil
1955	AC Boulogne Billancourt
1956	US Créteil
1957	AVS Issy les Moulineaux
1958	CV du 19 ^{ème}
1959	CSM du 7 ^{ème}
1960	ES Juvisy Viry
1961	UC Liancourt Rantigny Clermont
1962	CV du 19 ^{ème}
1963	US Créteil
1964	AC Boulogne Billancourt
1965	AC Boulogne Billancourt
1966	La Pédale Charentonnaise
1967	US Domontoise
1968	US Domontoise
1969	US Créteil
1970	US Créteil
1971	CSA Le Kremlin Bicêtre
1972	CSM Puteaux JPS
1973	ES Juvisy
1974	AC du 20 ^{ème}
1975	CSM Persan et EC Sartrouville
1976	AS Cheminots Villeneuvois
1977	CSM Puteaux JPS
1978	CSM Puteaux JPS
1979	GO Montgeron
1980	AS Corbeil Essonnes
1981	CM Aubervilliers
1982	CC Neuilly Plaisance
1983	Val d'Oise Cycliste
1984	UC Longjumelloise
1985	La Pédale Charentonnaise
1986	CSM Villeneuve la Garenne
1987	VC du 12 ^{ème}
1988	CSM Persan
1989	CS Dammarie les Lys
1990	CS Dammarie les Lys
1991	CM Aubervilliers 93
1992	Paris AC 95
1993	UC Longjumeau
1994	Paris AC 95

1995	SCM Neuilly sur Marne
1996	US Créteil
1997	COM Argenteuil
1998	CSM Puteaux
1999	COM Argenteuil
2000	CSM Persan
2001	CC Courneuvien
2002	CM Aubervilliers 93
2003	ASMIN Rungis
2004	AS Chelles et Cheminots
2005	Antony Berny C
2006	JS la Ferté Gaucher
2007	AC Boulogne Billancourt
2008	JS la Ferté Gaucher
2009	Lagny Pontcarré C
2010	AS Corbeil Essonnes

1^{ère} et 2^{ème} catégories

1981	VC Livry Gargan
1982	GO Montgeron
1983	La Pédale Vélizienne
1984	VC du 11 ^{ème}
1985	AS Corbeil Essonnes
1986	AS Corbeil Essonnes
1987	AS Police de Paris
1988	CM Aubervilliers 93
1989	CS Dammarie les Lys
1990	CS Dammarie les Lys
1991	VC Fontainebleau Avon
1992	CM Aubervilliers 93
1993	AS Corbeil Essonnes
1994	US Mauloise
1995	AS Corbeil Essonnes
1996	Paris AC 95
1997	US Créteil
1998	Eragny Val d'Oise C
1999	US Créteil
2000	CM Aubervilliers 93
2001	CM Aubervilliers 93
2002	US Créteil
2003	AS Marcoussis Team Bonnat 91
2004	Paris AC 95
2005	AC Boulogne Billancourt
2006	AS Corbeil Essonnes
2007	CM Aubervilliers 93
2008	UC Bords de Marne
2009	OC Val d'Oise
2010	AS Marcoussis

Super Challenge

1972	US Domontoise
1973	US Créteil
1974	UC Val de Marne
1975	AS Enghien la Barre
1976	VC Livry Gargan
1977	UC Val de Marne
1978	US Créteil
1979	AS Enghien la Barre
1980	VC Etampes
1981	AS Enghien la Barre
1982	AS Enghien la Barre
1983	VC Pontcarré
1984	CSM Persan
1985	CSM Persan
1986	EC Aulnay sous Bois
1987	EC Aulnay sous Bois
1988	EC Aulnay sous Bois
1989	US Créteil
1990	AS Corbeil Essonnes
1991	AS Corbeil Essonnes
1992	CM Aubervilliers 93
1993	CM Aubervilliers 93
1994	CM Aubervilliers 93
1995	VC Torcy
1996	CSM Puteaux
1997	CSM Puteaux
1998	CSM Puteaux
1999	CSM Puteaux
2000	CSM Puteaux
2001	Paris AC 95
2002	US Créteil
2003	Argenteuil Val de Seine C 95
2004	Argenteuil Val de Seine C 95
2005	EC Montgeron Vigneux
2006	EC Montgeron Vigneux
2007	Argenteuil Val de Seine C 95
2008	Paris AC 95
2009	Argenteuil Val de Seine C 95
2010	US Métro Transports